MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN
EQUIPEMENTS COMMISSARIAT

FICHE PRODUIT INTERARMEES HABILLEMENT

FPIH

SCA 8465-0054

MAI 2025 V5

ENTRAVE DEBRAYABLE D'INSTRUCTION

1- PRESENTATION GENERALE

Les entraves d'instruction TIOR sont des liens de serrage souples, destinés à être posés sur les poignets d'un individu.

Dans le cadre de ses entraînements, le personnel militaire doit pouvoir poser facilement des entraves afin de neutraliser un adversaire dangereux.

La pose de ces dernières est ainsi pratiquée au cours de modules de formation, lors d'exercices pédagogiques.

Les entraves d'instruction doivent être souples et non tranchantes.

Elles ne doivent pas blesser l'utilisateur et doivent être réutilisables grâce à leur système de fermeture réversible.

Les entraves sont utilisées avec les équipements TIOR et les équipements du combattant, sur le terrain en toutes zones de métropole et d'outre-mer.

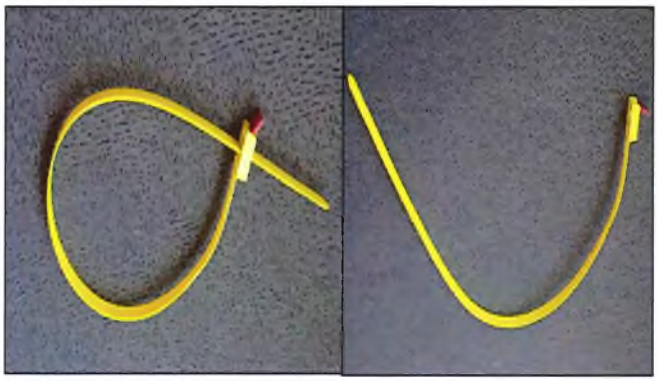


Figure 1 : entrave debrayable d'instrcution (photos non contractuelles)

SOMMAIRE

Article	Feuillet
PRESENTATION GENERALE	1
DONNEES LOGISTIQUES	2
MATIERES PREMIERES ET COMPOSANTS	3
DESCRIPTION	3
MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION ET GARANTIE	4
SUIVI DES MODIFICATIONS & VALIDATION	5

2- DONNEES LOGISTIQUES

DESIGNATION	RAG	NNO	RAD
ENTRAVES DEBRAYABLE D'INSTRUCTION	1013121	8465 12 406 2498	8465SH0034478

3- MATIERES PREMIERES ET COMPOSANTS

Désignation	Caractéristiques et/ou documents de référence
Matière	Plastique souple, résilient, présentant une résistance adaptée à l'emploi. Les bords et extrémités doivent être non coupants, ébavurés si nécessaire. *La résistance n'est pas modifiée après une exposition de 24 heures à -30°C et +70°C.*
Dispositif /système de fermeture	Résistant à l'usure suite aux manipulations répétées.

4- DESCRIPTION

Les entraves d'instruction TIOR doivent comporter un système de verrouillage réversible, et très résistant à de fréquentes utilisations.

Une languette de verrouillage, de couleur rouge, doit être présente.

Caractéristiques :

- dimensions : largeur de 1,5 cm ± 0,5 et longueur de 72 cm ± 1 ;
- entretien facile par lavage avec une éponge à l'eau claire ;
- coloris jaune.

5- MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION ET GARANTIE

5.1 – Marquage

Les entraves d'instruction doivent recevoir un marquage inaltérable gravé ou imprimé, indiquant la raison sociale, le numéro de marché, et la référence article détaillée (RAD).

Vues les dimensions de l'article, ce marquage doit apparaître sur la notice d'utilisation jointe avec chaque entrave.

5.2 - Notice d'utilisation et d'entretien

Une notice d'utilisation, claire, rédigée en français, illustrée de schémas, doit accompagner l'article.

Cette notice doit décrire les précautions d'usages, le mode opératoire pour s'équiper, ainsi que le mode d'entretien (lavage à l'eau claire).

5.3 – Garantie

Une garantie d'un an est exigée. Le certificat CE de type correspondant doit être fourni par le titulaire.

5.4 – Emballage caisse carton

A la charge du fournisseur, selon la notice technique interarmées habillement n°SCA-0000-0002, relative au conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions.

6- SUIVI DES MODIFICATIONS ET VALIDATION

Date	Modifications
04/2025	Mise à jour de la notice

Grade, nom, prénom	Fonction	Date	Signature
COMMISSAIRE GENERAL DE 2EME CLASSE RENAUD DUTT	DIRECTEUR DU CIEC	2/06/25	